

PROVINCE DE NAMUR
VILLE DE CINEY



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE IV STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

VERSION FINALE



Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

I. Tableau des enjeux et objectifs

Enjeu I 	Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.	
	<i>Objectif 1.1</i>	Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire
	<i>Objectif 1.2</i>	Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)
	<i>Objectif 1.3</i>	Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)
	<i>Objectif 1.4</i>	Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz
	<i>Objectif 1.5</i>	Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinacien comme levier de développement identitaire et touristique.
Enjeu II 	L'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle	
	<i>Objectif 2.1</i>	Mettre en place un réseau de voies lentes structurant, fonctionnel et sécurisé entre les villages de l'entité et vers les pôles voisins, de manière à renforcer l'usage de la mobilité active.
	<i>Objectif 2.2</i>	Améliorer l'offre en mobilité collective, la multimodalité et proposer des services de mobilité adaptés au milieu semi-rural.
	<i>Objectif 2.3</i>	Mieux intégrer les besoins de tous les usagers (usagers faibles, PMR, agriculteurs, commerçants, etc.) dans les équipements et les aménagements de sécurité routière, d'espaces publics et d'abords des lieux de services.
Enjeu III 	Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique	
	<i>Objectif 3.1</i>	Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)
	<i>Objectif 3.2</i>	Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique
	<i>Objectif 3.3</i>	Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)
Enjeu IV 	Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux	
	<i>Objectif 4.1</i>	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire
	<i>Objectif 4.2</i>	Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors
Enjeu V 	Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public	
	<i>Objectif 5.1</i>	Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.
	<i>Objectif 5.2</i>	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
	<i>Objectif 5.3</i>	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux
Enjeu VI 	Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs	
	<i>Objectif 6.1</i>	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi
	<i>Objectif 6.2</i>	Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.
	<i>Objectif 6.3</i>	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente
	<i>Objectif 6.4</i>	Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.

II. Description des objectifs de développement

Enjeu I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.

- **Description de l'enjeu**

Ciney dispose de très beaux atouts qui lui permettrait de développer une image de marque affirmée : paysages façonnés par les cultures, prairies et bois, patrimoine local, identité de capitale du Condroz et de l'agroalimentaire, autour du BBB notamment.

- **Justification de l'enjeu**

Aujourd’hui, Ciney jouit d’une identité agricole forte dans un secteur en pleine mutation. D’ici 10 ans, l’identité agricole de Ciney sera également reconnue au travers de l’évolution globale des pratiques agricoles, notamment via la multiplicité des productions biologiques, dans un contexte d’adaptations aux défis climatiques et environnementaux.

Objectif 1.1 Fédérer les différents acteurs de l’agro-alimentaire autour d’une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire

- **Justification**

La Commune dispose de nombreux acteurs dans le secteur de l’agro-alimentaire (marché couvert, agriculteurs et producteurs locaux, Ecole Provinciale d’Agronomie et des Sciences, Association Wallonne des Eleveurs, WAWA Beef, Condroz Gibier...). Les fédérer autour d’une identité commune permettra non seulement de renforcer le sentiment d’appartenance à la commune et la fierté d’être Cinaciens mais aussi de renvoyer une image de marque vers l’extérieur.

- **Effets multiplicateurs attendus**

- La reconnaissance de l’identité agricole et paysagère de Ciney
- Le renforcement de la réputation de Ciney comme capitale du Condroz
- La valorisation de produits locaux : BBB, fromage « Le Collégial », etc.
- Un équilibre trouvé entre préservation de la qualité environnementale du territoire et ambitions agricoles

- **Indicateurs de résultats / modalités d’évaluation**

- Nombre de partenaires locaux associés aux projets
- Chiffres de fréquentation des établissements horeca et touristiques de Ciney
- Chiffres de vente des produits mis en avant via les projets collaboratifs

- **Exemples de projets permettant d’atteindre cet objectif**

- Mise en place d’actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;
- Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles ;
- Création d’une Commission agricole ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Mise en place de mesures de soutien à l’économie locale ;

- Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;
- Création d'une épicerie mobile ;

Objectif 1.2 Mettre en place les conditions favorables pour la diversification des pratiques agricoles dans un contexte de transition environnementale, de résilience alimentaire et de préservation des paysages (openfield mixte)

- **Justification**

Evolution des pratiques agricoles :

- ➔ Déclin du marché couvert, à redynamiser
- ➔ Baisse globale du nombre d'éleveurs de Blanc Bleu Belge en Wallonie (- 9,4 % entre 2015 et 2020) au profit d'autres races
- ➔ Décroissance marquée du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2020 (- 37,9 %, 72 exploitations de moins) (avis partagé par la population)
- ➔ Modification de la composition de la SAU entre 2000 et 2020 (réduction des prairies, fourrages et cultures industrielles au profit des cultures céréalières, pommes de terre et légumineuses) ➔ risque de perte de l'identité agricole (openfield mixte)

Autres faiblesses/menaces en lien avec cet objectif :

- Manque de diversité de la production agricole biologique (80 % de production fourragère)
- Peu de grosses fermes industrielles (capacité de résistance diminuée)
- Le manque d'aides aux jeunes agriculteurs, (accorder une attention particulière pour ceux qui ne sont pas directement issus du milieu agricole et qui rencontrent des difficultés d'accès à la terre).
- Manque de respect vis-à-vis du travail des agriculteurs
- La production de Blanc Bleu Belge et l'agriculture intensive impactent la biodiversité
- Le manque de diversification agricole dans le secteur touristique, qui est un secteur d'avenir.

Opportunités :

- Taux de participation aux MAE élevé (lié aux spécificités de la région agro-géographique)
- Transcommunalité et projet de parc naturel avec les communes limitrophes (volonté d'aborder l'enjeu climatique de manière globale)
- Travailler en collaboration avec l'école d'agronomie.

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Offrir des solutions locales à la problématique de l'accès à la terre (exemple de l'espace-test maraîcher de Strée - commune de Modave).
- Diminution des coulées boueuses en bordures de champs.
- La diversification agricole dans le secteur touristique.

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Baisse de la diminution de la SAU (conservation des terres agricoles et des prairies)

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;
- Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles ;

- Création d'une Commission agricole ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;
- Mesures de protection et de valorisation des paysages condrusiens ;
- Création d'une épicerie mobile ;
- Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments collectifs ;
- Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking ;

Objectif 1.3 Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)

- **Justification**

A l'heure actuelle, le renforcement de la trame verte et bleue est essentiel. Il faut donc y consacrer des moyens financiers et humains importants et considérer cette thématique comme une opportunité de développer une image et une identité positive pour Ciney.

Opportunités :

- Densité élevée du maillage écologique grâce à la combinaison des forêts de feuillus, des prairies, des zones humides et éléments de liaisons (haies, fauchage tardif) ➔ Environnement de qualité à préserver
- Distribution équilibrée des cultures (29,5 %), prairies (27,1 %) et forêts (29,0 %)

Les atouts du territoire sont nombreux : Zones préservées à Ychippe, les étangs de Happe et de Vincon, les étangs de Vincon, Domaine provincial de Chevetogne, Parc Saint Roch... Ils mériteraient d'être davantage valorisés.

Disparition des prairies permanentes et destruction progressive du maillage écologique. Diminution de la proportion de terres agricoles et forestières au profit du bâti (- 236,7 ha en 20 ans)

➔ Préserver le paysage condrusien, c'est maintenir les prairies dans l'état, sans modification et en pensant à leur rôle premier : le pâturage du bétail. Il est nécessaire de prendre des mesures pour éviter le labour de toutes les prairies.

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Développement de la biodiversité
- Développement d'activités de « tourisme vert/nature »
- Valoriser la nouvelle image du Parc Naturel « Cœur de Condroz ».
- Diminuer les projets qui n'ont pas leur place en zone agricole dans le but de préserver les paysages (projets d'urbanisme)

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Nombre de km de haies plantés ;
- Liaisons écologiques (re)créées ;
- Évolution d'espèces de faune et de flore locales ;
- Nombre de visiteurs d'un jour pour des activités de tourisme ou loisir « vert / nature »

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Actions de protection et de création d'habitats favorables aux espèces menacées ;
- Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics ;
- Création d'îlots de fraîcheur en Centre-Ville ;
- Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe ;
- Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;
- Mesures de protection et de valorisation des paysages condrusiens ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée ;
- Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme ;
- Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron ;
- Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés ;
- Préservation/restauration et création de couloirs écologiques ;

Objectif 1.4 Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz

- **Justification**

Ciney a aujourd'hui, un potentiel touristique dépendant du Domaine provincial de Chevetogne et encore sous-exploité. D'ici 10 ans, les acteurs touristiques se seront diversifiés et le Domaine provincial de Chevetogne fonctionnera en synergie avec le reste du territoire.

Le Domaine Provincial de Chevetogne fonctionne actuellement comme locomotive et enseigne touristique du territoire mais l'image du Domaine provincial de Chevetogne ne parvient pas à être systématiquement associée à celle de Ciney et il Manque de synergies entre le territoire et le Domaine provincial de Chevetogne.

Potentiel touristique existant sur la commune :

- Nombreux attraits touristiques : 164 km de balades, sentiers de Grande Randonnée, RAVeL, patrimoine, folklore, événements ;
- Sentiers d'Art et chasses au trésor, grottes de Conjoux, rallyes, château de Leignon, street art en ville (tourisme)
- Maison du Tourisme Condroz-Famenne à Ciney ;
- Activités du syndicat d'initiative
- 19 lieux d'hébergement touristique et 58 établissements de restauration (présence de gîtes et logements Airbnb dans les villages)
- Beauté et diversité des paysages condrusiens (espaces verts, champs, arbres, rivières, forêts, pâturages, églises et fermes) → Valoriser les paysages condrusiens qui sont appréciés par les touristes.
- Potentiel touristique autour de l'image de la vache (Guerre de la Vache, marché couvert, jeux de la Vache, Meugleries)

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Préciser l'image de marque de Ciney et la diffuser largement
- Valoriser les atouts du territoire

- Renforcer les synergies avec le Domaine Provincial de Chevetogne qui mène également de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.
 - **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**
- Nombre de touristes et visiteurs ;
- Fréquentation des hébergements touristiques de la commune ;
 - **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
- Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;
- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales
- Actions d'amélioration de la propreté publique ;
- Actions de protection et de création d'habitats favorables aux espèces menacées ;
- Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles ;
- Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Entretien, restauration et mise en valeur du PPPW ;
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Création d'ilots de fraîcheur en Centre-Ville ;
- Aménagement global de la Place Monseu ;
- Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe ;
- Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale ;
- Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;
- Création de potagers collectifs, de jardins-forêt et de vergers ;
- Mesures de protection et de valorisation des paysages condruisiens ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée
- Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière ;
- Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés ;
- Préservation/restauration et création de couloirs écologiques ;

Objectif 1.5 Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinacien comme levier de développement identitaire et touristique.

- **Justification**

Aujourd'hui, Ciney dispose d'un territoire de grande qualité bâtie et patrimoniale, à préserver. D'ici 10 ans, les noyaux traditionnels bâtis, le patrimoine classé et le petit patrimoine auront été préservés et contribueront à la renommée patrimoniale de Ciney.

Atouts et potentiel du patrimoine :

- Patrimoine classé : 22 monuments et sites classés
- Environ 400 bâtiments repris à l'IPIC et présents dans tous les villages (beaucoup de châteaux et grandes fermes typiques du Condroz)

- Amélioration progressive du Parc Saint Roch (classé) et beauté de la place Monseu
- Importants investissements réalisés vis-à-vis du château de Conjoux
- Fééries du Parc (marché de Noël) 270 exposants en 2022

Mais manque d'entretien et de valorisation du petit patrimoine

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Ne pas laisser se détériorer les éléments de (petit) patrimoine.
- Faire connaître le patrimoine local aux plus jeunes et aux nouveaux habitants.
- Valoriser les compétences locales en la matière (les habitants disposent de documents, d'anecdotes...).
- Valoriser le patrimoine culturel local (ex : l'histoire de la Guerre de la Vache).

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Éléments du patrimoine local rénovés ;
- Éléments du patrimoine local valorisés ;

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;
- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Actions d'amélioration de la propreté publique ;
- Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Entretien, restauration et mise en valeur du PPPW ;
- Aménagement global de la Place Monseu ;
- Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe ;
- Création de potagers collectifs, de jardins-forêt et de vergers ;
- Mesures de protection et de valorisation des paysages condruisiens ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée ;
- Préservation/restauration et création de couloirs écologiques ;
- Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe ;
- Réflexion quant à la réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles ;
- Rénovation des abords de l'église de Chapois ;
- Aménagement d'un espace public à Conjoux ;
- Aménagement du cœur de village d'Achêne ;
- Création d'un espace public convivial à Haversin ;
- Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux ;
- Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme ;

Enjeu II. L'amélioration des liaisons douces et de la multimodalité afin d'encourager les alternatives à la voiture individuelle

- **Description de l'enjeu**

Développer les possibilités de se déplacer à Ciney autrement, en limitant l'usage de la voiture, afin de limiter la présence de celle-ci dans l'espace public et améliorer les infrastructures pour la mobilité active et les services de mobilité collective.

- **Justification par rapport au diagnostic-partagé**

Ciney dispose déjà de nombreux atouts en termes de mobilité : bonne accessibilité en voiture (E411, N4, N97), une ligne de train traversant le territoire et 4 gares (dont une IC), une ligne express du TEC, de nombreuses liaisons douces et des services de mobilité (Cambio, navette sociale) mais ces atouts peuvent encore développés et améliorés afin de créer un véritable réseau sur le territoire et réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements et ainsi viser les objectifs de report modal repris dans la stratégie de mobilité wallonne « FAST » d'ici à 2030.

Objectif 2.1 Mettre en place un réseau de voies lentes structurant, fonctionnel et sécurisé entre les villages de l'entité et vers les pôles voisins, de manière à renforcer l'usage de la mobilité active.

- **Justification**

Aujourd'hui, Ciney dispose de liaisons ville-village améliorables (hors automobile). D'ici 10 ans, les liaisons ville-village se seront améliorées et permettront à chaque citoyen de rejoindre la ville depuis chaque village et inversement.

Aujourd'hui, Ciney mène une politique de mobilité douce efficace et proactive qui contribue à l'évolution des mentalités. D'ici 10 ans, la qualité des équipements et infrastructures aura contribué au report modal et à l'aboutissement des objectifs de la Vision Fast 2030 à Ciney.

Plusieurs atouts existent déjà sur le territoire :

- Un tronçon de RAVeL, plusieurs segments balisés, GR 575 et GR 577 ;
- Maillage de liaisons douces complété par les sentiers d'art et sentiers vicinaux ;
- Existence d'une piste cyclable le long de la N936 entre Ciney et Achêne ;
- Existence d'une nouvelle liaison cyclable entre Chapois, Leignon et la piscine ;
- Existence d'une Commission Vélo depuis 2021
- Suppression des passages à niveau par Infrabel, au profit de ponts et tunnels → Amélioration de la sécurité des usagers de la route, voitures, cyclistes et piétons

Ciney est aussi repris comme pôle au SDCW et est le point de départ de plusieurs liaisons entre pôles (vers Dinant, Namur, Huy et Marche-en-Famenne).

Mais ...

- les liaisons entre pôles identifiées au SDCW ne sont pas synonymes de sécurité ;
- Il manque de liaisons douces entre la ville et les villages et hameaux situés au centre (Leignon, Chapois) et au sud du territoire (Chevetogne, Conneux) ;

Potentiel d'aménagement de nouvelles liaisons douces inter-villages et au sein des villages

- ➔ Connecter, entre eux, les villages de la commune de Ciney via des voies lentes et sécurisées.
- ➔ Connecter les liaisons existantes

➔ Élargir des routes ou créer des cheminements en sites propres

De plus, l'actualisation du PCM est en réflexion...

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Diminution des voitures dans le centre-ville et les centre des villages ;
- Diminution des problèmes de stationnement ;
- Amélioration de l'accès au centre aux heures de pointe ;

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Nombre de connexions entre villages ;
- Enquête auprès des usagers faibles sur le sentiment de sécurité ;
- Diminution du nombre d'accidents de la route entre voiture et usagers faibles ;

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière ;

Objectif 2.2 Améliorer l'offre en mobilité collective, la multimodalité et proposer des services de mobilité adaptés au milieu semi-rural.

- **Justification**

Cet objectif doit notamment permettre aux ainés de se déplacer plus facilement sur le territoire : Aujourd'hui, la mobilité des ainés est une nécessité à prendre en compte. D'ici 10 ans, un maximum d'améliorations auront été réalisées afin de faciliter et sécuriser les déplacements des ainés, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, fonctionnels ou en matière de communication.

Mais aussi à tout autre citoyen afin de faciliter l'accès aux transports en commun et aux solutions de déplacements collectives alternatives...

Atouts sur le territoire :

- Nouveau réseau de lignes TEC express connectant Dinant à Havelange via Ciney et ses PAE
- Services de mobilité comme Cambio ou la navette sociale
- Démarche VADA : organisation de transports pour les ainés souhaitant se rendre à l'épicerie sociale de la Croix-Rouge
- Réflexion entre le GAL et le PCS d'Hamoir afin de mettre en place du covoiturage

Faiblesses :

- Démarche VADA : dépendance marquée des ainés isolés en termes de mobilité (les deux taxis sociaux ne suffisent pas)
- « Abandon » de la gare d'Haversin

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Diminuer la présence de voitures dans le centre-ville et les centres de villages.
- Amélioration de la sécurité routière.

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Nombre d'usagers des transports en commun ;
- Nombre d'usagers des autres services de mobilité collective ;

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière ;

Objectif 2.3 Mieux intégrer les besoins de tous les usagers (usagers faibles, PMR, agriculteurs, commerçants, etc.) dans les équipements et les aménagements de sécurité routière, d'espaces publics et d'abords des lieux de services.

- **Justification**

Aujourd'hui, les usagers aspirent à davantage de sécurité dans leurs déplacements. D'ici 10 ans, le niveau de satisfaction des Cinaciens en matière de sécurité routière sera considérablement amélioré et chaque citoyen pourra se déplacer de manière sécurisée, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Une politique de stationnement en soutien à l'activité commerciale a été mis en place mais est controversée : un nouveau plan de stationnement est en place depuis novembre 2021 avec un objectif de dynamisation de l'attractivité commerciale. La limitation à 30 minutes de stationnement au sein de certaines zones (permet un turn-over élevé des véhicules). D'ici 10 ans, les problèmes de stationnement au sein de la ville et des villages seront résolus, ce qui permettra également de stimuler la dynamique commerciale en centre-ville.

De plus, l'augmentation de la fréquentation au sein des voiries combinée aux autres faiblesses identifiées risque d'accroître l'insécurité des piétons et cyclistes au sein de l'espace public.

L'augmentation de la taille du charroi agricole fait qu'il est également de plus en plus difficile pour les agriculteurs de circuler sur les voiries, surtout lorsque des aménagements de sécurité routière ont été réalisés.

Faiblesses et problématiques en matière de sécurité routière :

- Vitesse élevée, fréquentation élevée des voiries, transit accru, dangerosité de certains aménagements, routes dégradées ou non entretenues, carrefours dangereux, abords des écoles, etc.)
- Voiries inadaptées aux réalités agricoles
- Mauvais état des routes et manque d'adaptation au charroi agricole
- Manque de concertation des agriculteurs dans les aménagements d'espaces publics.
- Aménagements de sécurité routière souvent inadaptés au charroi agricole
- Augmentation de la fréquentation du charroi agricole, impactant l'état global des voiries
- Difficultés de stationnement à proximité des commerces → Menace pour la pérennité des commerces du centre-ville

- **Effets multiplicateurs attendus**
- Accessibilité au centre-ville améliorée ;
- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**
- Diminution du nombre d'accidents de la route ;
- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière ;
- Aménagement global de la Place Monseu ;
- Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe ;
- Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;

Enjeu III. Agir localement face aux enjeux globaux : changements climatiques et dépendance énergétique

• Description de l'enjeu

- Retrouver une maîtrise partielle au niveau local de la production d'énergie ;
- Permettre aux citoyens de bénéficier de cette énergie afin de faire baisser leur facture ;
- Agir également sur les dépenses énergétiques en essayant de les réduire, en priorité sur le bâti qui est un levier d'action efficace et facilement accessible par chaque citoyen.
- Dans une vision durable, il est aussi important de s'adapter aux changements climatiques et notamment aux épisodes de variations extrêmes de plus en plus fréquents : les périodes de sécheresse et les pluies orageuses qui peuvent causer des inondations par ruissellement.

• Justification par rapport au diagnostic-partagé

Dans le contexte actuel de crise énergétique et de dérèglement climatique, il est important d'agir au niveau local pour retrouver une certaine maîtrise face à ces enjeux. Il est notamment nécessaire de créer des initiatives pour produire de l'énergie localement et mieux la consommer pour qu'elle profite le plus possible aux citoyens. Face aux épisodes de pluies orageuses et de sécheresse, ces événements extrêmes peuvent être évités ou en tout cas atténuer en développant une meilleure gestion de l'eau.

Objectif 3.1 Mener un plan d'actions visant la sobriété énergétique sur le territoire communal, orienté notamment sur les économies d'énergie dans le bâtiment (public et privé)

• Justification

Le coût de l'énergie est soulevé comme une des principales problématiques actuelles.

Plusieurs contraintes sont pointées :

- Faible niveau d'isolation du bâti : le bâti ancien peu adapté et difficilement adaptable à la structure sociétale actuelle est potentiellement très énergivore.
- Le manque de sensibilisation des habitants aux énergies alternatives
- La complexité des procédures d'octroi des primes énergétiques

Démarches déjà menées : Participation de la commune à UREBA 2021, Pollec 2020 (75.000€ de subvention) et prime à l'audit énergétique (11 à 55%). Investissements énergétiques réalisés dans les bâtiments communaux.

• Effets multiplicateurs attendus

- Gain de moyens pour la commune (finances saines) et les particuliers (pouvoir d'achat).

• Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation

- PEB des bâtiments via audit énergétique.
- Diminution de la facture énergétique pour les bâtiments communaux.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Actions d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux ;
- Création d'une communauté d'énergie ;
- Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés ;
- Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords ;
- Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments collectifs ;
- Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village ;
- Etude des potentialités de création d'un réseau de géothermie ;
- Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin ;
- Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie ;

Objectif 3.2 Augmenter la production locale d'énergie renouvelable - de manière intégrée au contexte local - en valorisant les ressources du territoire de manière à réduire la facture énergétique

- **Justification**

Le coût de l'énergie est également soulevé comme une des principales problématiques actuelles.

Plusieurs installations de production d'énergie sont déjà présentes sur le territoire :

- 2.000 capteurs photovoltaïques et une éolienne au Domaine provincial de Chevetogne
- 2 parcs éoliens sur le territoire et 2 autres en projet (présence de multiples zones favorables à l'éolien)

... mais l'énergie produite ne bénéficie pas aux habitants.

Il y a pourtant du potentiel sur le territoire de la commune :

- Potentiel de développement éolien
- Potentiel de production d'énergie par biométhanisation (réflexions communales vis-à-vis du site de l'EPASQ)

Il est aussi important que les installations de production d'énergie soient intégrées harmonieusement dans le paysage et le contexte local existant. Il est par exemple important que l'implantation d'éoliennes ne viennent pas perturber la lecture des « tiges et chavées » caractéristiques du territoire.

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Faire baisser la facture d'énergie des ménages cinaciens.

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Kw produits localement.
- Kw consommés localement.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
 - Actions d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux ;
 - Création d'une communauté d'énergie ;
 - Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés ;
 - Création d'unités de biomasse/biométhanisation au profit de bâtiments collectifs ;
 - Etude des potentialités de création d'un réseau de géothermie ;
 - Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie ;
 - Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;

Objectif 3.3 Optimiser la gestion de l'eau pour s'adapter aux risques naturels (pluies orageuses, sécheresses...)

- **Justification**

Les épisodes de pluies extrêmes et de sécheresses extrêmes sont de plus en plus fréquents. Si la plupart des zones inondables sur la commune correspondent aux fonds de vallées où peu d'habitations sont impactées, le territoire reste néanmoins sensible aux inondations par ruissèlement et coulées boueuses. Ces phénomènes touchent non seulement les habitations mais également les agriculteurs puisque les récoltes peuvent être fortement impactées. D'autant plus que les périodes de sécheresse - de plus en plus fréquente - impactent également la rentabilité des cultures. Il est donc important de mener des actions pour mieux contrôler la gestion de l'eau sur le territoire, en collaboration avec les citoyens et les agriculteurs : éviter l'imperméabilisation des sols, prévoir des zones de rétention de l'eau, etc.

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Moins de perte dans les récoltes,

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Sinistres signalés pour inondations / coulées boueuses.
- Dossiers introduits par les agriculteurs au fond des calamités.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Actions d'information et de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie ;
- Mise en œuvre d'actions de valorisation du rôle positif de l'agriculture dans la protection de la biodiversité ;
- Actions de protection de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces publics ;
- Actions d'amélioration de la gestion, de la qualité de l'eau et de son utilisation raisonnée ;
- Préservation/restauration et création de couloirs écologiques ;
- Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme ;
- Actions de protection, de restauration et de développement de la biodiversité dans les espaces privés ;
- Création d'une Commission agricole ;

Enjeu IV. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux

• Description de l'enjeu

Cet enjeu vise à anticiper les importantes évolutions sociétales à venir (vieillissement de la population, croissance démographique...) en adaptant l'offre de services à la population. L'évolution de l'offre de services doit aussi prendre en compte la morphologie du territoire avec un important déséquilibre entre le centre-ville - où sont concentrés de nombreux commerces et services - et les villages où il y en a généralement peu. Les pratiques de Smart city/rurality peuvent aussi être intégrer afin de proposer des solutions innovantes.

• Justification par rapport au diagnostic-partagé

Aujourd'hui, Ciney est un territoire attractif où la croissance et le vieillissement démographiques annoncent d'importants changements sociétaux. D'ici 10 ans, les défis liés à la croissance démographique et au vieillissement de la population auront été anticipés et permettront à chacun de trouver et d'occuper sa place au sein du territoire.

Plusieurs évolutions démographiques et sociétales qu'il est important de prendre en compte afin d'adapter les services à la population :

- Accroissement de population (+ 21,0 % en 30 ans)
- Vieillissement de la population en cours (40,8 ans d'âge moyen en 2011 et 41,7 en 2021, les plus de 60 ans ayant cru de 2,9%)
- Beaucoup des nouveaux arrivants à Ciney ont plus de 65 ans et manquent souvent d'intégration

Objectif 4.1 Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire

• Justification

Aujourd'hui, malgré quelques exceptions, le manque d'équipements et de services ne permet pas de répondre aux besoins, surtout au sein des villages. D'ici 10 ans, l'accès aux services et équipements sera équivalent pour tous les Cinaciens et ceux vivant au sein des villages bénéficieront d'une décentralisation de certains services existants en centre-ville.

Le statut de « pôles de soutien » conféré par le Schéma de développement communal aux entités de Leignon et Haversin permet aussi de développer un niveau « intermédiaire » de services, entre centre-ville et villages. Ces deux entités disposent déjà de plusieurs services de qualité (commerces, pharmacie, gare, école)

Bien que la ville soit largement plus peuplée que les villages (52,6 % de la population à Ciney en 2021), Pessoux, Haversin et Achêne ont connu une croissance entre 13,8 et 25,9 % sur les 10 dernières années (croissance pour tous les villages) → Vitalité maintenue dans les villages.

Certains craignent aussi la perte du caractère rural des villages (« certaines constructions trop imposantes devraient être limitées à la ville »)

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Que chaque citoyen puisse répondre à ses besoins quotidiens dans son village / le pôle de soutien à proximité et à ses besoins occasionnels sur la commune ;
- Redynamiser certains villages ;

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Distance à parcourir depuis chaque village pour les besoins de base / achats courants.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords ;
- Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village ;
- Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin ;
- Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe ;
- Rénovation des abords de l'église de Chapois ;
- Aménagement d'un espace public à Conjoux ;
- Aménagement du cœur de village d'Achêne ;
- Création d'un espace public convivial à Haversin ;
- Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux ;
- Renforcement de la coordination de l'action sociale en faveur des publics fragilisés ;
- Création de places d'accueil pour la Petite Enfance ;
- Création d'aires multisports à Achêne et Braibant ;
- Création d'une épicerie mobile ;
- Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages ;

Objectif 4.2 Poursuivre le développement d'une offre de services attractive pour les jeunes, les jeunes ménages et les seniors

- **Description**

Cet enjeu vise à ce que chaque tranche de la population puisse avoir des services adaptés à ses besoins et plus particulièrement :

- les jeunes (en tant que pôle d'enseignement),
- les jeunes ménages (qu'il est important de conserver sur le territoire pour l'avenir de la commune et de ses services),
- les seniors vu le vieillissement de la population.

De plus, le diagnostic-partagé a démontré que ces 3 publics ont des besoins spécifiques (cf. justification).

La commune accorde notamment une importance particulière à encourager la formation et l'enseignement. Ciney est un pôle d'enseignement et de formation reconnu et doit le rester.

Il est également important pour la commune de promouvoir la santé et la pratique sportive, via l'organisation d'événements sportifs (Sporty Sundays, marches ADEPS, Corrida de Ciney, salon des associations et clubs sportifs, trails) et à travers les nombreux clubs sportifs et

infrastructures sportives de qualité présents sur la commune (dont un hall omnisports, une piste d'athlétisme, une piscine et des aires multisports).

• Justification

La commune souhaite répondre aux besoins de chacune de ces catégories de la population :

Les jeunes,

- Augmentation des problèmes de précarité, principalement en centre-ville mais aussi chez les étudiants (ils sont de plus en plus nombreux à faire appel au CPAS)
- Désertification du centre-ville en l'absence d'étudiants

➔ Atouts :

- Service « Accueil Temps Libre » : bon contact entre la Maison des Jeunes et la Ville.
- Dynamisme du service « Action en Milieu Ouvert », beaucoup de projets proposés.

Les jeunes ménages

- Aujourd'hui, Ciney est un pôle d'enseignement qui rayonne sur le territoire et au-delà. D'ici 10 ans, la renommée du pôle d'enseignement de Ciney sera toujours aussi présente, autant pour ses citoyens que pour ceux des communes voisines.

➔ Atouts :

- Ouverture programmée d'une nouvelle crèche
- Chaque ancienne commune possède au moins une école (sauf Conneux) ➔ Attractivité auprès des jeunes couples.
- Dynamisme de la fréquentation scolaire (+17,2 % en 10 ans) et de l'ancre scolaire local (plus de 80 % des élèves de chaque section sont originaires de Ciney)
- Même si la croissance démographique menace la pérennité de l'école d'Achêne
 - ➔ Adaptations nécessaires pour assurer son bon fonctionnement dans les années à venir
 - ➔ Assurer le développement d'infrastructures adaptées pour les écoles du centre et des villages suite à la hausse d'habitants.

Les seniors

Aujourd'hui, le bien-être des aînés est au cœur des discussions. D'ici 10 ans, les aînés seront toujours bien présents au cœur des discussions, leur voix aura été entendue et aura permis le développement des équipements, services et infrastructures manquant à leurs besoins.

Développer davantage les services aux ainés dans le centre-ville, là où se trouvent les commerces et services (transport en commun) et les logements de plus petite taille.

➔ Atouts :

- Relance de la démarche VADA en 2022 (plébiscitée par la population : activités intergénérationnelles)
- VADA : manque d'infrastructures pour les aînés
- Présence d'une antenne de l'UTAN (Université Tous Âges de Namur)
- Capacité en maisons de repos (et soins) supérieure à la moyenne wallonne (59 lits pour 1.000 habitants de plus de 60 ans, contre 53)

- **Effets multiplicateurs attendus**
- La reconnaissance de Ciney comme une commune « où il fait bon vivre » à tout âge.
 - **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**
- Une pyramide des âges qui reste équilibrée malgré le vieillissement de la population.
 - **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
- Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité ;
- Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords ;
- Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village ;
- Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin ;
- Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe ;
- Rénovation des abords de l'église de Chapois ;
- Aménagement d'un espace public à Conjoux ;
- Aménagement du cœur de village d'Achêne ;
- Création d'un espace public convivial à Haversin ;
- Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux ;
- Renforcement de la coordination de l'action sociale en faveur des publics fragilisés ;
- Création de places d'accueil pour la Petite Enfance ;
- Création d'aires multisports à Achêne et Braibant ;
- Création d'une épicerie mobile ;
- Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages ;
- Aménagement de liaisons douces utilitaires communales et transcommunales ;
- Réflexion quant à la réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles ;

Enjeu V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public

- **Description de l'enjeu**
- Renforcer le caractère festif et convivial de Ciney en soutenant les associations et comités locaux dans l'organisation de leurs activités et festivités, en encourageant et facilitant les liens sociaux et en offrant des infrastructures et équipements adaptés aux besoins des habitants et à l'organisations des activités sportives, culturelles, folkloriques, associatives...
- **Justification par rapport au diagnostic-partagé**
- Ciney est une commune dynamique et festive mais dont le dynamisme s'essouffle, notamment suite au Covid. Il est important que la commune puisse soutenir les initiatives locales et donner aux associations et comités locaux les moyens de porter leurs projets.
- Aujourd'hui, des espaces publics en manque d'aménagements et de fonctionnalité. D'ici 10 ans, l'espace disponible au sein de la ville et des villages aura été optimisé et chacun d'eux disposera d'un espace public aménagé, fonctionnel et convivial.

Objectif 5.1 Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.

- **Justification**

Aujourd’hui, Ciney est un territoire festif mais dont la dynamique associative s’essouffle. D’ici 10 ans, Ciney aura conservé son aspect festif, par le biais des festivités existantes et de nouvelles qui auront été créées grâce à une nouvelle dynamique associative qui aura su retisser du lien social.

Atouts :

- Nombreuses associations (\pm 120 dont 8 mouvements de jeunesse et le Comité des Fêtes de Ciney) qui contribuent au folklore et à la cohésion sociale (avis partagé par la population) → Image festive de la ville et de ses villages (nombreux comités, dont celui des Forbotis à Leignon, celui de Pessoux et celui de Sovet)
- Organisation d’activités et de festivités diverses en ville (parc Saint Roch, Féeries du Parc et marché de Noël) et dans les villages (brocantes, Halloween, caisses à savon, marches ADEPS)

Mais...

- Disparition de certaines activités au sein des villages
- Essoufflement de la vie de quartier depuis la pandémie
 - **Effets multiplicateurs attendus**
- Plus de participation aux activités et festivités organisées
- Plus de bénévoles prenant part à l’organisation d’activités
 - **Indicateurs de résultats / modalités d’évaluation**
- Nombre d’évènements organisés sur la commune.
 - **Exemples de projets permettant d’atteindre cet objectif**
- Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords ;
- Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village ;
- Rénovation et extension de la salle paroissiale d’Haversin ;
- Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe ;
- Rénovation des abords de l’église de Chapois ;
- Aménagement d’un espace public à Conjoux ;
- Aménagement du cœur de village d’Achêne ;
- Création d’un espace public convivial à Haversin ;
- Création d’un espace public aux abords de l’église de Pessoux ;
- Création d’aires multisports à Achêne et Braibant ;
- Aménagement global de la Place Monseu ;
- Actions de protection et de création d’habitats favorables aux espèces menacées ;
- Actions de valorisation et de promotion du bénévolat ;

Objectif 5.2 Faciliter la convivialité et les liens sociaux

- **Justification**

Plusieurs éléments indiquent que les liens sociaux et la convivialité s’érotent dans les villages :

- Disparition de certaines activités au sein des villages

- Essoufflement de la vie de quartier depuis la pandémie
- Isolement des personnes âgées de plus de 65 ans (14,8 % des ménages) → Augmentation du sentiment de solitude
- Beaucoup des nouveaux arrivants à Ciney ont plus de 65 ans et manquent souvent d'intégration

Pistes de solutions :

- Mise en place d'activités communautaires destinées à combattre l'isolement
- Les relais citoyens ne semblent servir qu'à résoudre les problèmes et pas suffisamment pour la diffusion de l'information
 - **Effets multiplicateurs attendus**
- Intégrer de nouveaux bénévoles dans les associations locales
 - **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**
- Fréquentation des activités organisées
 - **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**
 - Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords
 - Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village
 - Rénovation et extension de la salle paroissiale d'Haversin
 - Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe
 - Rénovation des abords de l'église de Chapois
 - Aménagement d'un espace public à Conjoux
 - Aménagement du cœur de village d'Achêne
 - Création d'un espace public convivial à Haversin
 - Création d'un espace public aux abords de l'église de Pessoux
 - Création d'aires multisports à Achêne et Braibant
 - Aménagement global de la Place Monseu
 - Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages
 - Réflexion quant à la réaffectation et/ou l'utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles
 - Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
 - Actions de valorisation et de promotion du bénévolat
 - Mise en place d'équipements et d'actions de promotion favorisant l'utilisation des modes de déplacement durables et l'intermodalité
 - Renforcement de la coordination de l'action sociale en faveur des publics fragilisés
 - Création d'une communauté d'énergie
 - Création d'un circuit découverte nature accessible aux PMR aux étangs de Happe
 - Actions d'amélioration de la propreté publique
 - Création de potagers collectifs, de jardins-forêt et de vergers
 - Création d'ilots de fraîcheur en Centre-Ville

Objectif 5.3 Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux

- **Justification**

Aujourd’hui, des lieux de rencontre inégalement répartis et équipés au sein des villages. D’ici 10 ans, chaque village disposera d’un lieu de rencontre adapté à la taille du village et aux festivités qui y sont organisées.

Les éléments à l’origine de cet objectif :

- Saturation du centre culturel en ce qui concerne la location de salles (demande nettement supérieure à l’offre)
 - Absence d’un centre villageois bien marqué dans plusieurs villages (absence de véritable espace public fonctionnel et où peuvent se rencontrer les habitants)
 - De nombreux espaces publics sont accessibles aux voitures et servent plutôt de parking
 - Espaces publics de petite taille et peu fonctionnels au sein des villages (manque d’espace et d’équipements)
 - Deux futures aires multisports programmées à Pessoux et Sovet
 - Extension programmée du hall omnisports
 - Une nouvelle salle de gym prévue à Ciney
 - Vétusté de certaines plaines de jeux (Achêne, Leignon) et absence de plaines de jeux (Biron, Ychippe, Pessoux) ou d’aires de jeux (Leignon) et sentiment d’insécurité vis-à-vis des enfants qui jouent sur la voirie
 - Vétusté, obsolescence et inadaptation de certaines salles de village
 - Offre en infrastructures sportives limitée dans certains villages
 - Adapter les activités entre les plus de 60 ans et les plus de 80 ans ;
 - Améliorer la communication concernant l’épicerie sociale, les ateliers d’écriture, le goûter cougnous, etc ;
- **Effets multiplicateurs attendus**
- Augmentation du nombre d’activités et évènements organisés sur la commune.
- **Indicateurs de résultats / modalités d’évaluation**
- Nombre d’espaces publics aménagés.
 - Nombre de salles de village créées / rénovées.
- **Exemples de projets permettant d’atteindre cet objectif**

- Rénovation énergétique de la salle Saint-Hubert de Sovet et aménagement de ses abords ;
- Rénovation de la salle du Basket de Braibant en maison de village ;
- Rénovation et extension de la salle paroissiale d’Haversin ;
- Aménagement global de la Place de la Fontaine à Ychippe ;
- Rénovation des abords de l’église de Chapois ;
- Aménagement d’un espace public à Conjoux ;
- Aménagement du cœur de village d’Achêne ;
- Création d’un espace public convivial à Haversin ;
- Création d’un espace public aux abords de l’église de Pessoux ;
- Création d’aires multisports à Achêne et Braibant ;
- Aménagement global de la Place Monseu ;
- Actions de protection et de création d’habitats favorables aux espèces menacées ;
- Création de places d’accueil pour la Petite Enfance ;
- Création ou rénovation des équipements récréatifs dans les villages ;
- Réflexion quant à la réaffectation et/ou l’utilisation de certains éléments du patrimoine immobilier religieux pour des activités socio-culturelles ;

- Sécurisation des points noirs en matière de sécurité routière ;
- Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale ;

Enjeu VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs

- **Description de l'enjeu**

Soutenir la création d'activités économiques en lien avec le territoire de Ciney (agriculture, sylviculture...) et ses acteurs locaux (écoles, organismes de formation, entreprises implantées de longue date) de manière à favoriser les synergies et recréer de l'emploi localement. Ce développement d'activité doit se faire de manière équilibrée entre les parcs d'activités économiques et le centre-ville, le centre-ville et les villages, etc.

- **Justification par rapport au diagnostic-partagé**

Ciney est un pôle d'activité économique, commerciale et agricole. Ce statut lui permet d'avoir un territoire très dynamique économiquement mais avec quelques contradictions : la faible adéquation entre les personnes travaillant à Ciney et les travailleurs habitants à Ciney ou encore la concurrence entre le centre-ville et les parcs d'activité économique.

Objectif 6.1 Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi

- **Justification**

Aujourd'hui, un pôle d'emploi local en décalage par rapport aux Cinaciens. D'ici 10 ans, l'ancrage local de l'emploi se sera redéveloppé et davantage de Cinaciens travailleront sur leur propre territoire, rééquilibrant l'offre et la demande en matière d'emploi.

Plusieurs constats sont à l'origine de cet objectif :

- 58,3 % des personnes travaillant à Ciney proviennent de l'extérieur du territoire communal et 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillent hors du territoire communal malgré un nombre élevé de postes salariés sur le territoire □ Potentiel de rééquilibrage entre l'offre et la demande en matière d'emploi
- En 2011, 58,9 % des actifs vivant à Ciney travaillaient hors du territoire communal, essentiellement au sein d'un triangle Namur - Beauraing - Marche-en-Famenne
- Ratio d'emploi intérieur élevé (79,3 %) par rapport à la microrégion (seule Marche-en-Famenne devance Ciney avec 115,6 %) et à la Région wallonne (59,4 %)
- L'offre en matière d'emploi ne rencontre pas la demande → Risque de poursuite du « chassé-croisé » actuel
- Davantage de facilités pour les demandeurs d'emploi plus qualifiés de trouver un emploi (décroissance de 15,3 % du nombre de demandeurs d'emploi ayant un diplôme du secondaire entre 2017 et 2021)
- Offre élevée en formations, notamment via Technobel ou les services d'insertion socio-professionnelle

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Développer de nouvelles synergies et filières sur le territoire

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- % de cinaciens travaillant à Ciney

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Création de places d'accueil pour la Petite Enfance ;
- Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale ;
- Création d'une épicerie mobile ;
- Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme ;
- Actions et mesures en faveur de l'isolation des bâtiments privés ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;
- Actions de sensibilisation aux métiers et activités agricoles ;
- Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking ;

Objectif 6.2 Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.

- **Justification**

- Aujourd'hui, les Parcs d'activité économique (2 PAE ± 1.400 emplois, 177 entreprises) fonctionnent comme des locomotives économiques en marge du centre-ville. D'ici 10 ans, les PAE cinaciens rempliront toujours leur rôle de locomotive économique pour l'économie cinaciennne.

Faiblesses de l'activité commerciale du centre-ville :

- Par rapport à la moyenne wallonne, Ciney est considérée comme un centre-ville en crise, au même titre que Braine-l'Alleud et Marche-en-Famenne
- Aménagement du centre-ville délaissé depuis plusieurs années, avec des impacts sur l'attractivité de la ville (notamment au niveau commercial)
- Rénovation et/ou extension des retail parks situés en périphérie
- Extension des PAE → Risque que la SAU ne cède peu à peu du terrain par rapport aux PAE et entreprises non agricoles
- Positionnement de villes avoisinantes au concept de la ville du quart d'heure
- Perte des enseignes/locomotives

Actions entreprises :

- Nouveau plan de stationnement depuis novembre 2021 (objectif de dynamisation de l'attractivité commerciale)
- Limitation à 30 minutes de stationnement au sein de certaines zones (permet un turnover élevé des véhicules)

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Synergies entre des entreprises des PAE et des commerces du centre-ville pour l'organisation d'activités communes.

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Fréquentation des commerces du Centre-ville.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;

- Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking ;
- Aménagement et verdurisation des zonings d'Achêne et de Biron ;

Objectif 6.3 Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente

- **Justification**

Aujourd’hui, un pôle commercial affirmé mais perfectible. D’ici 10 ans, le développement commercial de Ciney aura repris et permettra à la ville de compter parmi les pôles commerciaux forts en Wallonie, grâce à son mix commercial et au dynamisme de son centre-ville.

La ville de Ciney est un pôle économique et commercial d’importance, une petite ville commerciale et dynamique, mais...

- 23ème rang wallon en termes de taux de cellules vides (19,8 %, concentrées dans l’axe « Centre - Commerce », la rue Courtejoie, la rue du Condroz et la place Monseu (avis partagé par la population)
- Cellules commerciales inoccupées → Risque de désertification commerciale

Autres éléments :

- Le manque de valorisation et de promotion de l’artisanat et du savoir-faire local

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Valoriser la fierté d’être Cinaciens et de travailler à Ciney (agriculteurs).

- **Indicateurs de résultats / modalités d’évaluation**

- Nombre de cellule vides.
- Fréquentation des commerces.

- **Exemples de projets permettant d’atteindre cet objectif**

- Mise en place de mesures de soutien à l’économie locale ;
- Revalorisation/développement du site du marché couvert de Ciney ;
- Création d’une épicerie mobile ;
- Amélioration du réseau et des équipements des promenades balisées ;
- Mise en place d’actions de promotion et de valorisation des produits locaux ;

Objectif 6.4 Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l’entité et principalement à Leignon et Haversin.

- **Justification**

Le schéma de développement communal propose le Développement des entités de Leignon et Haversin (+ Chevetogne ?) comme de petits pôles « de soutien » aux villages et hameaux excentrés par rapport à Ciney (voir également en termes de services cf. 4.1)

Aujourd’hui, des villages sous-équipés sur le plan commercial malgré de multiples opportunités. D’ici 10 ans, l’accès aux commerces de base sera équivalent pour tous les Cinaciens, en ville comme dans les villages.

Bien que la ville soit largement plus peuplée que les villages (52,6 % de la population à Ciney en 2021), Pessoux, Haversin et Achêne ont connu une croissance entre 13,8 et 25,9 % sur les 10 dernières années (croissance pour tous les villages) → Vitalité maintenue dans les villages.

Mais :

- Déséquilibre entre la ville de Ciney et le reste du territoire en matière de commerces alimentaires : Surconcentration en ville et absence de commerces dans la moitié des villages et dans presque tous les hameaux (sauf Corbion) (avis partagé par la population)
- Présence tout de même d'au moins une supérette/épicerie à Leignon, Corbion, Haversin, Chevetogne et Achêne (commerces plébiscités par la population). De plus en plus de petits commerces locaux.
- Étoffer l'offre commerciale dans les villages

- **Effets multiplicateurs attendus**

- Développer un dynamisme économique à Leignon et Haversin.

- **Indicateurs de résultats / modalités d'évaluation**

- Nombre de commerces « de biens de première nécessité » installés dans les villages.

- **Exemples de projets permettant d'atteindre cet objectif**

- Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale ;
- Création d'une épicerie mobile ;
- Création d'un atelier rural et d'un espace de coworking ;
- Révision du Schéma de Développement Communal et création d'un Guide Communal d'Urbanisme ;